



ATLAS de la biodiversité
dans la commune (ABC)
de **PUTANGES**
PONT-ECREPIN

Programme coordonné par :



COLLINES NORMANDES



URCPPIE
BASSE-NORMANDIE

Réalisé avec le soutien de :



Sommaire

REMERCIEMENTS	2
PRESENTATION DU PROJET	3
1. DESCRIPTION DU SECTEUR D'ETUDE : LA COMMUNE DE PUTANGES PONT-ECREPIN	4
1. 1. INFORMATIONS GENERALES.....	4
1. 2. CONTEXTE GEOPHYSIQUE.....	6
2. LA METHODOLOGIE ADOPTEE	8
2. 1. LA COUVERTURE DE LA COMMUNE.....	8
2. 2. LES HABITATS ET LA FLORE, UNE PRIORITE DU MINISTERE DE L'ECOLOGIE.....	8
2. 3. CHOIX DES SECTEURS ET DES GROUPES ETUDIES	9
3. RESULTAT DES INVENTAIRES	11
3. 1. LES DIFFERENTS MILIEUX OU « HABITATS »	11
3. 2. LA FLORE.....	27
3. 3. LA FONGE	33
3. 4. LA FAUNE.....	33
3. 5. LE BILAN PATRIMONIAL ET LES ENJEUX « BIODIVERSITE » DE LA COMMUNE	45
3.6. LES ESPECES INVASIVES	49
4. LES PRECONISATIONS DE GESTION ET D'ENTRETIEN POUR FAVORISER LA BIODIVERSITE	55
4. 1. PRECONISATIONS DE PORTEE GENERALE	55
4. 2. LA RESTAURATION ET/OU LE MAINTIEN DES MILIEUX ET DES ESPECES	59
4. 3. L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC.....	63
CONCLUSION : PUTANGES-PONT-ECREPIN, UNE COMMUNE NATURE ?	67
ANNEXES	68
BIBLIOGRAPHIE	103



Remerciements

Le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Collines normandes** tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à l'élaboration de **l'Atlas de la Biodiversité** sur la Commune de **Putanges-Pont-Ecrepin**, notamment les membres du **comité de village ABC** pour s'être investis sans retenue dans une telle étude.

Ce travail n'aurait pu être mené à bien sans la participation d'organismes naturalistes (VOE, GONm, GRETIA, AFFO, CBN de Brest) et sans l'accueil des habitants et des propriétaires qui ont permis l'accès à leur propriété pour y entreprendre les inventaires de la faune et de la flore.

Merci particulièrement à tous ceux qui ont partagé leurs connaissances de la commune et qui ont fait part de leurs observations naturalistes via l'envoi de photographies ou directement par l'accompagnement du chargé d'études sur le terrain. Ces même personnes ont parfois réalisé des animations en tant que bénévoles pour partager et transmettre leur savoir : qu'ils en soient doublement sincèrement remerciés.

Ce travail ambitieux a permis d'une part de démontrer que Putanges possède un intérêt certain en termes de diversité faunistique et floristique mais aussi qu'il est possible d'inciter et de mettre en œuvre des actions en faveur de celle-ci. Espérons que ce travail ait aussi permis de réveiller une curiosité chez les participants pour que le travail d'observation et d'inventaire se poursuive à moyen et à long terme.

Pour finir, rappelons que ce programme n'aurait pu être réalisé sans l'appui financier de **l'Europe** (fonds FEDER-Région), de la **DREAL de Basse-Normandie** et du **Conseil Général de l'Orne** et le soutien logistique apporté par la **Commune de Putanges**.

Coordination : CPIE des Collines normandes (B. Potel)

Prospections de terrain : CPIE des Collines normandes (A. Deguines, O. Hesnard, H. Dauphin, V. Daumail), Val d'Orne Environnement (N. Lottin, D. Vaudoré, J.P. Louvet...), Association Faune Flore de l'Orne (C. Lebaudy), GRETIA (C. Mouquet), Groupe Ornithologique Normand (J.B. James), J. Martineau

Rédaction : A. Deguines



Présentation du projet

La France abrite des richesses naturelles extraordinaires. Aux différentes échelles que représentent les régions, les départements et les communes, les acteurs de l'environnement agissent depuis de nombreuses années pour faire connaître et aider à la prise en compte de ce patrimoine naturel.

L'année 2010, **année internationale de la biodiversité**, avait notamment comme objectif de faire découvrir à tous la richesse et l'importance de la diversité des espèces végétales et animales. Dans ce cadre, toutes les initiatives permettant de faire comprendre ce qu'est la biodiversité et pourquoi il est important de la protéger et de la valoriser étaient les bienvenues. Parmi elles, l'Etat français a lancé le programme **d'Atlas de Biodiversité Communale (ABC)**, dans lequel 200 communes se sont lancées, dont celle de Putanges.

Le **CPIE des Collines normandes**, association locale (basée à Ségrie-Fontaine, 61) disposant de missions d'éducation à l'environnement et d'expertise et gestion du patrimoine naturel, a été chargée de coordonner et mettre en œuvre ce programme sur Putanges.

L'**ABC** s'est déroulé entre le printemps 2011 et l'automne 2012 sur une période d'environ un an et demi, mobilisant plusieurs salariés aux compétences complémentaires, permettant de réaliser un travail consciencieux tant en termes d'amélioration des connaissances naturalistes qu'en termes de sensibilisation de la population qui joue un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité.

Ainsi, identifier les zones où les enjeux de biodiversité sont forts permet à la commune d'envisager des mesures de protection et de gestion adéquates, de valoriser ces zones pour des activités « récréatives » et d'anticiper et sécuriser les projets d'aménagements.

Permettre une amélioration des connaissances concernant la biodiversité dans la commune et aboutir à un diagnostic des enjeux liés à celle-ci pour mieux la prendre en compte dans les politiques et les projets de la commune sur le long terme, voici ce que le présent rapport doit permettre de faire ressortir de façon claire et simplifiée.



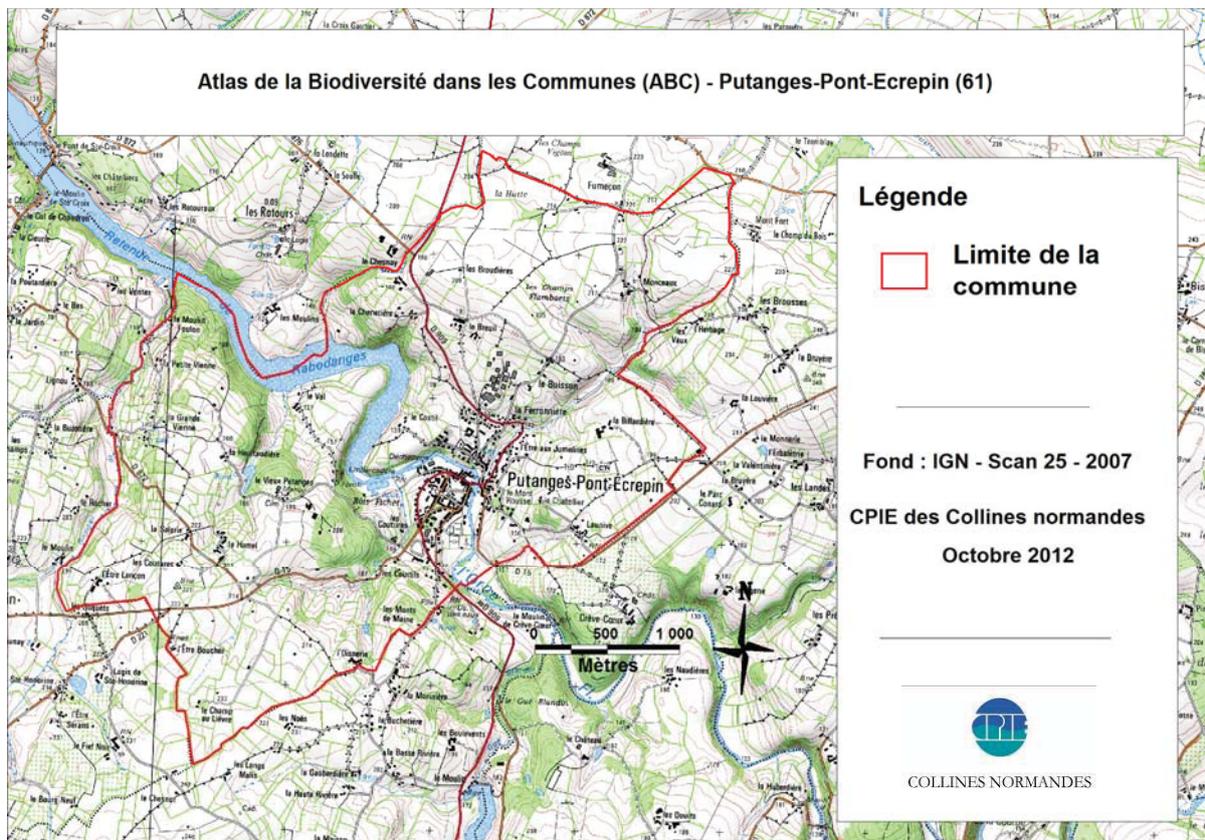
1. Description du secteur d'étude : la commune de Putanges Pont-Ecrépin

1. 1. Informations générales

1. 1. 1. Localisation et description paysagère

La commune de Putanges-Pont-Ecrepin (10,12 Km², 1 028 habitants) se situe en Basse-Normandie, au nord du département de l'Orne. Située sur les deux rives du fleuve du même nom que le département, Putanges marque la transition entre le bocage normand verdoyant du pays d'Houlme et la Suisse normande bien connue pour ses reliefs accidentés et ses gorges sculptées dans le massif Armoricaïn. Cet emplacement singulier confère à la commune un atout certain pour l'accueil de la biodiversité du fait de conditions écologiques variées sur le plan géologique, topographique et le maintien de haies ou de zones boisées sur les rives escarpées de l'Orne.

La zone d'étude englobe la totalité de la commune (carte ci-dessous) telle qu'elle est définie par les documents cadastraux disponibles. Pour la compréhension globale des différents enjeux de biodiversité il a parfois été nécessaire de sortir quelque peu des limites strictes de la commune.



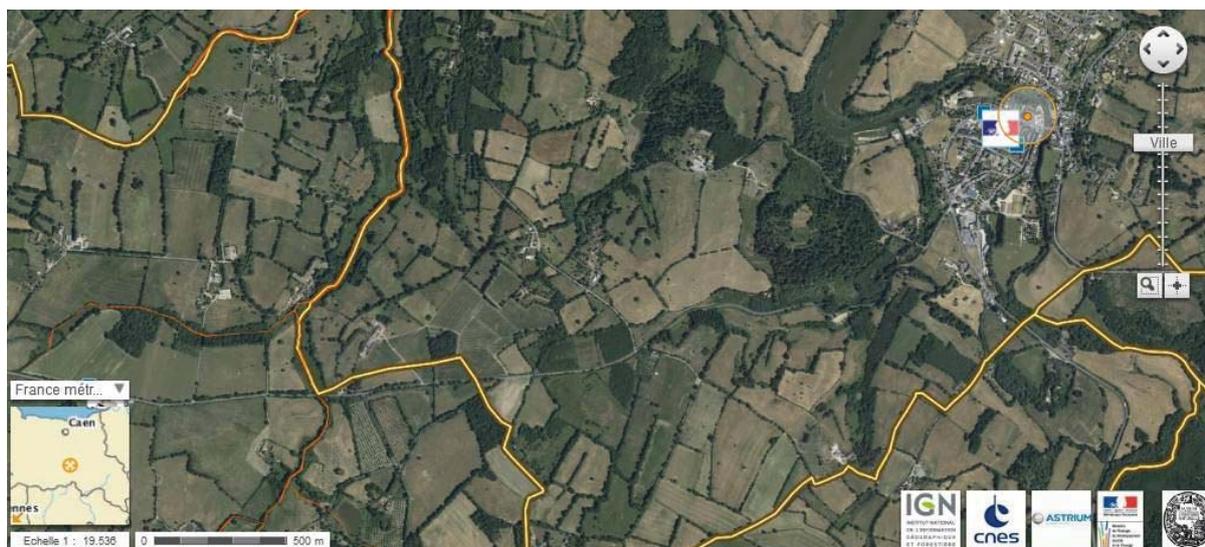
Carte : limite communale de Putanges-Pont-Ecrepin



1. 1. 2. Les zonages environnementaux existants

Un **Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope** (APPB) a été déclaré le 8/04/2002 pour protéger le Ruisseau de Vienne en tant que zone de reproduction de la Truite de rivière (*Salmo trutta fario*).

L'APPB concerne les communes de la Fresnaye-au-Sauvage, du Ménil-Gondouin, de Sainte-Croix-sur-Orne et de Putanges-Pont-Ecrepin en extrême limite ouest.



Carte de périmètre de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (source : géoportail.fr)

1. 1. 3. Les données naturalistes antérieures

Afin de faciliter la mise en route des ABC, **l'Observatoire National de la Biodiversité** a réalisé pour les communes engagées un « Portrait de la Biodiversité Communal » qui constitue une synthèse des connaissances publiques disponibles et mobilisables en matière de biodiversité. Le lecteur désireux d'en apprendre davantage concernant l'occupation des sols, la population ou encore la qualité physico-chimique des cours d'eau de la commune... pourra s'y reporter.

La consultation du site internet de **l'Inventaire National du Patrimoine Naturel** (inpn.mnhn.fr) informe de la présence de 36 espèces sur le territoire communal dont une en particulier ayant un statut d'espèce « extrêmement rare » en Basse Normandie : la Doronic à feuilles cordées (*Doronicum pardalianche*). La mention de l'espèce date de 1991 et n'a pas pu être reconfirmée en 2012.

Un nombre important de données sur des groupes très spécifiques tels que les mousses, les lichens ou encore les hyménoptères et les coléoptères sont consultables auprès



de l'Association naturaliste locale « **Val d'Orne Environnement** » mais n'ont malheureusement pu être récupérées et synthétisées dans le présent rapport.

Un certain nombre d'études avaient déjà été menées sur la commune : **inventaire des mares** de la commune (CFEN, 2008), **inventaire des chemins** (CFEN, 2007), **inventaire des haies et arbres remarquables** (CFEN, 2000). Celles-ci ont aidé dans les choix des groupes et secteurs à prospecter en priorité dans le cadre de l'ABC.

1. 2. Contexte géophysique

1. 2. 1. Le relief

Le relief joue un rôle important dans l'expression de la biodiversité puisqu'il permet la création de conditions écologiques variées, plutôt favorables à une diversité des milieux et du vivant. L'altitude moyenne à Putanges-Pont-Ecrepin est de 181 mètres. Le point bas de la commune se situe à 121 mètres, le long du fleuve « Orne ». A contrario, la partie nord de la commune culmine à 241 mètres d'altitude.

Le dénivelé important que constituent les falaises escarpées en rives droite et gauche de l'Orne aux lieux dit « La Chênetière », « Le Bois fichet » ou encore « Le Moulin foulon » permet le maintien de zones boisées naturelles qui constituent des refuges et des secteurs de tranquillité pour la faune sauvage.

1. 2. 2. La géologie

La particularité de la commune vis-à-vis du patrimoine géologique provient du fait que l'on se trouve, dans ce secteur, à l'interface entre deux grands bassins géologiques majeurs : le Massif Armoricain et le Bassin parisien. Cet écotone (zone de transition écologique entre deux écosystèmes) géologique constitue un atout majeur vis-à-vis de la biodiversité puisque que l'on peut retrouver en mélange sur le territoire communal des espèces inféodées à l'un ou l'autre des deux grands ensembles précités.

Des informations très techniques et de nombreuses cartes géologiques peuvent être consultées à l'adresse suivante : <http://infoterre.brgm.fr>



1. 2. 3. Le réseau hydrographique

Le fleuve l'Orne, le ruisseau du **Gue Blandin** et le ruisseau de **Vienne** sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune.

L'Orne est le deuxième plus important cours d'eau normand après la Seine, par sa longueur (170 Km) et son débit. Le fleuve prend sa source près de Sées, à Aunou sur Orne, à 190 mètres d'altitude. Il coule en direction du nord-ouest dans la plaine d'Argentan, puis impose sa vallée sinueuse aux gorges pittoresques en traversant la Suisse normande pour aller arroser la ville de Caen et débouche finalement, canalisé, par un grand estuaire dans la Mer de la Manche.



L'Orne depuis la rive gauche de la zone de « l'Embarcadère » (A. Deguines)

Le Ruisseau de Vienne constitue la limite ouest de la commune, il arrive depuis le sud-ouest pour rejoindre l'Orne en rive gauche et à l'extrême nord ouest de Putanges.

2. La méthodologie adoptée

Le travail réalisé par le **CPIE des Collines normandes** a pour objectif d'établir un diagnostic des différents milieux, de la faune et de la flore permettant de faire ressortir les principaux enjeux de conservation du patrimoine naturel. Les données recueillies se veulent être les plus exhaustives possibles et pourront servir en amont de tout projet d'aménagement de particuliers ou de collectivités.

Au cours de la réalisation de l'atlas, les **habitants de la commune et des alentours** ainsi que les associations naturalistes locales telle que **Val d'Orne Environnement** se sont mobilisés pour apporter leur contribution à la réalisation des inventaires et des animations.

Plusieurs rencontres ont été organisées entre le printemps 2011 et l'automne 2012 avec le « **comité de village** » afin de faire un point régulier sur l'avancement des missions de terrain, la programmation des animations grand public et discuter des futures préconisations de gestion et d'entretien en faveur de la biodiversité.

2. 1. La couverture de la commune

Il est difficile de prétendre à l'exhaustivité mais les différentes approches utilisées visent à donner une réponse représentative de la richesse écologique communale :

- une première approche globale, visant à parcourir « l'ensemble » de la commune le long de transects pré établis sur la base des photos aériennes et de la carte IGN de la commune,
- une deuxième approche plus précise ciblée sur des secteurs de plus petites surfaces mais présentant potentiellement un fort enjeu de préservation des habitats, de la flore et de la faune.

Une attention particulière a été donnée aux témoignages des habitants de la commune pour orienter les différents inventaires et la recherche d'espèces particulières.

2. 2. Les habitats et la flore, une priorité du Ministère de l'Ecologie

Connaître et conserver les différents paysages et milieux pour préserver la flore qui les compose permet dans le même temps de sauvegarder le gîte et le couvert des espèces animales. C'est la logique adoptée par les acteurs de la nature qui œuvrent pour intégrer la biodiversité dans les politiques d'aménagements locales.



2. 2. 1. Les habitats

L'inventaire et la cartographie des différents milieux (aquatiques, prairiaux et forestiers) ont été réalisés selon plusieurs méthodes proposées par le **Muséum National d'Histoire Naturelle** et par la **Fédération des Conservatoires Botaniques nationaux**. Des relevés dits « phytosociologiques » (inventaire des différentes espèces végétales et de leur proportion au sein d'un milieu homogène) ont été effectués le long des transects pré-établis pour décrire le plus finement possible les différents milieux. D'autres secteurs ont été cartographiés sur la base d'une observation directe de terrain ou d'après l'interprétation des photos aériennes (sans relevé floristique systématique). Ainsi, tous les habitats de la commune sont cartographiés pour permettre une vision d'ensemble.

2. 2. 2. La flore

L'inventaire de la flore est réalisé en même temps que les prospections servant à caractériser les différents habitats évoqués ci-dessus. Cependant, il est primordial d'avoir une logique de recherche à échelle moins grande (dans certains fossés, sur certains murets ou rochers, friches industrielles...) pour tenter de découvrir d'autres espèces qui n'auraient pas été vues lors des recherches à l'échelle de l'habitat ou du paysage.

2. 2. 3. La faune

Des priorités en termes d'amélioration des connaissances concernant les groupes faunistiques ont été établies suite aux premières réunions du comité de village et des données existantes antérieures à l'Atlas. Les méthodes de prospection utilisées sont propres à chacun des groupes (recherche au troubleau pour les amphibiens, écoute des ultrasons pour les chauves souris, capture au filet pour les libellules...) et doivent être mises en œuvre au moment opportun. Connaître en amont la phénologie (apparition d'évènements périodiques) des espèces et leur écologie générale facilite leur détection (oiseaux migrateurs par exemple...).

2. 3. Choix des secteurs et des groupes étudiés

A l'issue des recherches bibliographiques, des entretiens menés avec les naturalistes locaux et avec le comité de village, des secteurs ont été prédéfinis et identifiés comme potentiellement les plus intéressants pour l'accueil de la biodiversité.



Le tableau suivant présente les différents groupes écologiques étudiés et illustre succinctement la méthode employée et le niveau de connaissance atteint suite à cet Atlas de la Biodiversité.

Groupes étudiés	Couverture communale	Méthodes	Niveau de connaissance Avant / après
Les « Habitats »	Toute la commune avec une attention toute particulière sur les zones humides.	Relevés de végétation, observation directe ou interprétation des photos aériennes	Faible / Bon
La Fonge	Bois de La Heurtaudière	Observation directe	Faible / Bon
La Flore	Milieux spécifiques et secteurs localisés (un fossé, une mare, un chemin creux...)	Recherche ciblée et identification à l'aide d'ouvrages spécialisés	Moyen / Bon
Mammifères	Large couverture communale : « La Chênetière », « Le Bourg », « Le Vieux Putanges », « Le Bourg », « la Ferronnière », « Fumeçon »...	Récolte et analyse de pelotes de rejection. Observation des traces et empreintes. Utilisation d'un détecteur à ultrasons émis par les chauves-souris.	Moyen / Bon
Oiseaux	Large couverture communale	Ecoute des chants, observation à la jumelle.	Faible / Moyen
Insectes	Prospections aléatoires sur tout le territoire communal.	Piège lumineux nocturnes pour les papillons de nuit (Val d'Orne Environnement, GRETIA et CPIE61). Chasse au filet et photographies pour les autres groupes. Bibliographie.	Faible / Moyen
Araignées	Couverture très partielle.	Inventaire des espèces au hasard des observations faites dans le cadre des autres prospections. Bibliographie.	Faible / Faible
Poissons	L'Orne et l' « Embarcadère »	Bibliographie, communication personnelle Fédération de pêche.	Moyen / Moyen
Mollusques	Le cimetière, « Embarcadère », « le Vieux Putanges », « la Chênetière »	Recherche à vue et récolte de litière.	Faible / Bon
Amphibiens et reptiles	Toute la commune	Ecoute des chants, recherche au troubleau et à la lampe en prospection nocturne, pose de « plaques reptiles ».	Bon / Bon

3. Résultat des inventaires

3. 1. Les différents milieux ou « habitats »

Les milieux naturels et anthropiques (façonnés par l'homme) ont été identifiés d'après les cortèges de plantes qui les constituent. La carte ci-dessous présente le résultat de ce travail.

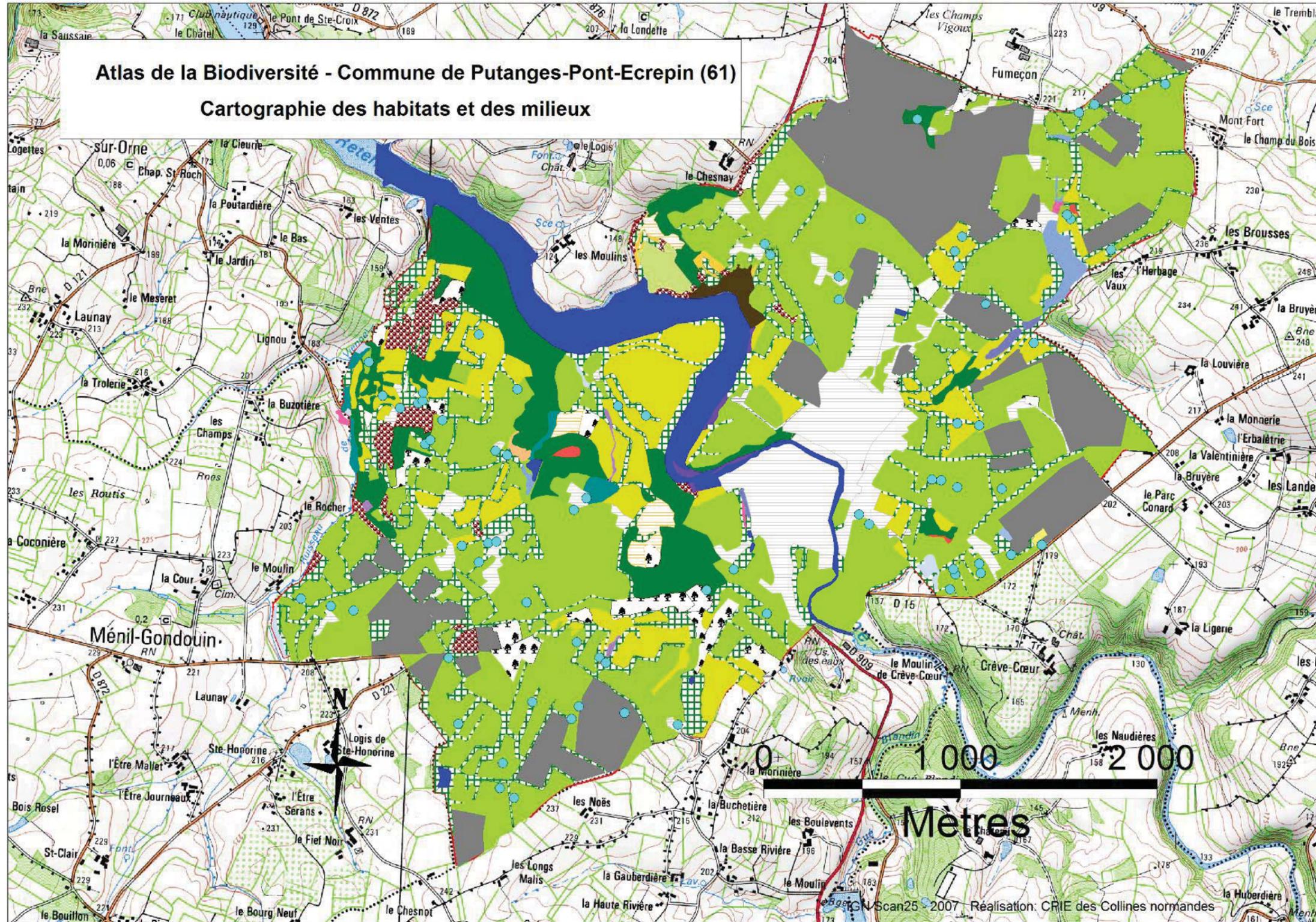
Une carte supplémentaire ne concernant que les zones humides a été réalisée pour permettre une vision d'ensemble de l'état de conservation des zones humides à l'échelle de la commune.

La classification de ces habitats repose sur la nomenclature « Corine Biotope », actuellement la plus utilisée et la plus simple. Les principaux milieux représentés sont décrits ci-dessous afin de comprendre leur intérêt vis-à-vis de l'accueil de la biodiversité pour permettre une prise en compte optimale de ceux-ci.

La typologie des habitats comprenant la description phytosociologique de tous les milieux identifiés sur la commune est fournie en complément de ce rapport.



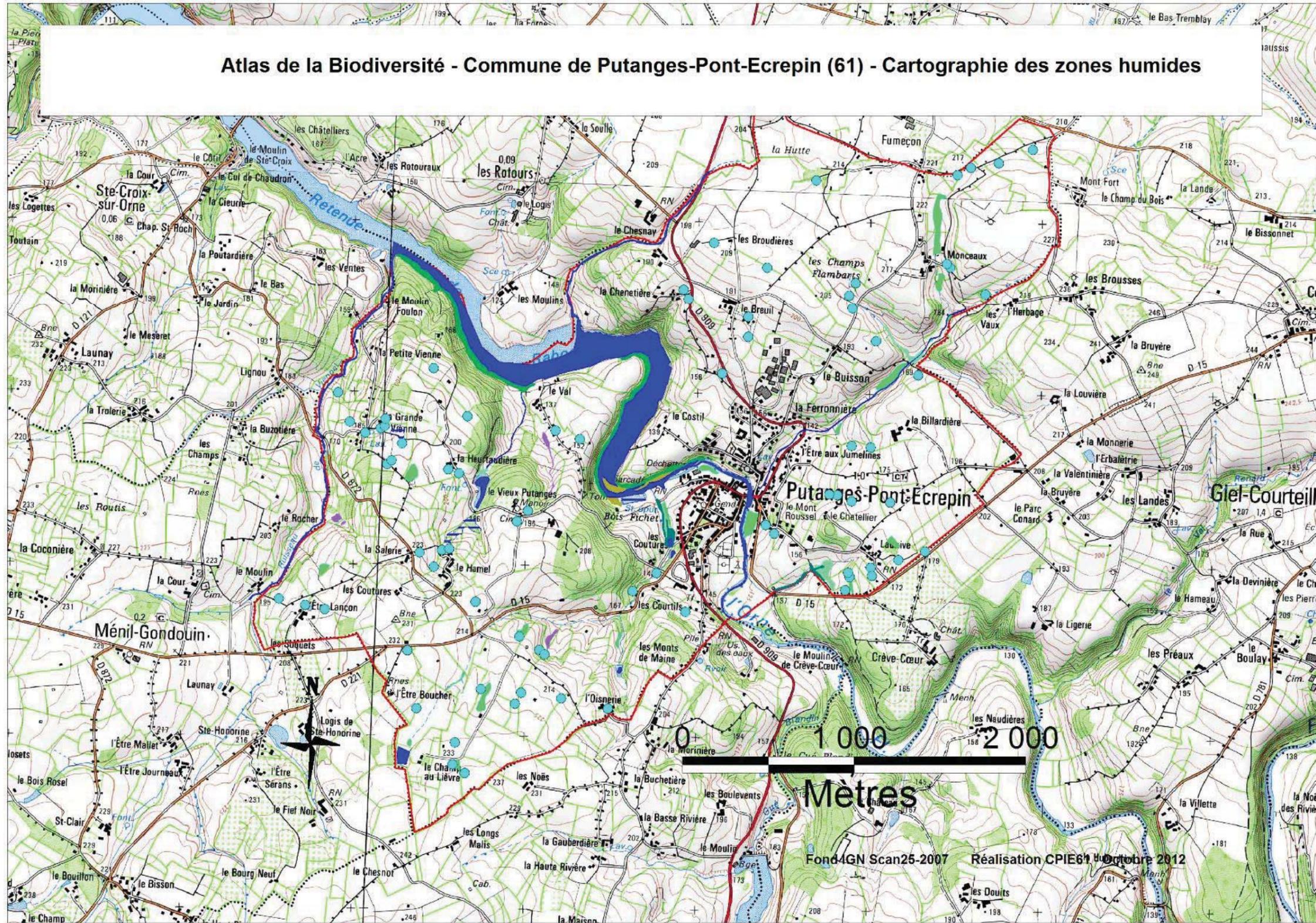
Vue sur l'Orne depuis « La Chênetière » : on observe une mosaïque de milieux différents (A. Deguines)



Atlas de la Biodiversité - Commune de Putanges-Pont-Ecrepin (61) - Légende de la cartographie des habitats et des milieux

	Rivières et cours d'eau (24.1)		Hêtraie neutrophile (41.13)
	Mares (22.13)		Frênaie de Pente (41.3)
	Etangs et plans d'eaux eutrophes		Bois humides d'Aulnes et de Frênes (44.3)
	Mégaphorbiaies à Reine des prés (37.1)		Haies, bosquets et petits bois - Bocage (84.4)
	Prairies humides riches en nutriments (37.2)		Plantation d'arbres (83.2)
	Prairies à Jonc acutiflore (37.22)		Cultures intensives (82.1)
	Prairies humides acides (37.312)		Villes, villages et sites industriels (86.)
	Roselières à Phragmite commun (parfois Faux roseau et/ou Glycérie) (53.1)		
	Pâtures mésophiles surpiétinées (38.1)		
	Pâtures mésophiles riches en nutriments (38.1)		
	Pâtures mésophiles moyennement riches en nutriments (38.1)		
	Prairies de fauche atlantiques (38.2)		
	Landes et fourrés à Ajoncs d'Europe et Genêts à balai (31.84)		
	Landes à Fougère aigle (31.86)		
	Fourrés et ourlets préforestiers * Landes à Fougère aigle (31.8)		

Atlas de la Biodiversité - Commune de Putanges-Pont-Ecrepin (61) - Cartographie des zones humides



Légende :



Limite communale



Réseau hydrographique

Typologie des zones humides (Code Corine Biotope)



Mares (22.1)



Etangs, lacs, eaux eutrophes (22.13)



Prairies humides eutrophes (37.2)



Bas marais acidiphiles (37.312)



Communautés à Reine des prés (37.1)



Roselières (53.1)



Saulaies ripariennes (44.1)



Bois de frênes et d'aulnes (44.3)



Zones humides dégradées ou remaniées (plantations de peupliers, friches humides...)



○ Les milieux aquatiques

On regroupe sous le terme « **Eaux courantes** » les rivières et autres cours d'eau de la commune : **l'Orne, le ruisseau de Vienne et le Gué Blandin.**

Les différents faciès des cours d'eau en lien avec l'exposition, la profondeur de l'eau, la température, la vitesse du courant et autres facteurs vont permettre l'établissement d'une végétation particulière et d'une faune spécifique.



L'Orne à l'Embarcadère, dans le Bourg et à la Chênetière (A. Deguines)

Les « Eaux courantes » constituent un habitat d'intérêt majeur pour la faune (poissons, oiseaux, Loutre d'Europe...) mais aussi pour une végétation aquatique qui se développe ponctuellement sur l'Orne, par exemple :

✓ Le tapis de nénuphar :

Cet herbier se développe en situation bien ensoleillée, dans les pièces d'eau peu profondes dont les oscillations du niveau d'eau sont de faible amplitude.

Outre l'intérêt esthétique de ce type de végétation, les feuilles flottantes fournissent un micro habitat profitable à divers invertébrés. En l'état actuel des connaissances, l'habitat est considéré comme rare sur le territoire régional et en régression.



Herbier de Nénuphars à « L'Embarcadère » (A. Deguines)

On regroupe sous le terme « **Eaux douces stagnantes** » les mares, sources et plans d'eau de la commune. Les pièces d'eau artificielles sont rangées dans cette rubrique.



Plan d'eau « Le Champ au Lièvre » (A. Deguines)

Grâce au travail réalisé par Le Conservatoire des Espaces Naturels (Cherreau, 2008), les mares de la commune sont bien identifiées et localisées. Elles forment un réseau dense et font l'objet d'un plan de restauration planifié sur plusieurs années.

Les pièces d'eau douce présentent un intérêt évident pour la faune mais elles abritent aussi des végétations spécifiques : tapis de lentille d'eau, prairie à Glycérie flottante, Renoncules aquatiques ou encore Callitriches et autres espèces franchement aquatiques.



Tapis de lentille d'eau, feuilles de Renoncule aquatique et Callitriche (A. Deguines)

o Les prairies humides et les mégaphorbiaies

Mégaphorbiaie signifie littéralement « prairie humide à hautes herbes ». Elles sont habituellement installées sur les berges alluviales fertiles et au sein des prairies dont l'entretien agricole a été interrompu depuis au moins 3 années. La **Reine des prés** domine



en général le cortège de plantes, retrouvée de façon linéaire dans les zones basses des prairies et fossés souvent très peu pâturés ou uniquement fauchés.

D'autres espèces telles que la Grande consoude, l'Angélique des bois, les Epilobes, la Salicaire ou encore la Lysimaque commune peuvent y être recensées. Ce type de milieu présente un intérêt communautaire (rare à l'échelle de l'Europe selon la directive relative au programme Natura 2000) en raison de la difficulté de le maintenir entre le stade de l'entretien agricole et de l'« abandon » momentané.



Mégaphorbiaie à Reine des prés en limite ouest de la commune (A. Deguines)



Deux plantes caractéristiques de la mégaphorbiaie : la Reine des prés et l'Angélique des bois (A. Deguines)

On regroupe sous le terme de « **prairies humides eutrophes** » plusieurs types de végétation qui se développent sur des sols riches à très riches en nutriments, alluviaux ou fertilisés, mouillés ou humides et souvent inondés une partie de l'année (au moins en hiver).

Ces prairies peuvent être entretenues par fauche et/ou pâturage et abritent le plus souvent un cortège de plantes et d'animaux spécialisés (Criquet ensanglanté par exemple). Dans le contexte actuel de disparition des zones humides, ces prairies sont à préserver en y favorisant le maintien de l'eau et un pâturage extensif (seulement une partie de l'année le plus tardivement possible en saison).



Une prairie humide riche en nutriments en contrebas d'une culture au lieu dit « Launive » (A. Deguines)

Les **prairies humides à Jonc acutiflore** font partie de cet ensemble « prairies humides eutrophes ».



Une prairie humide en cours de colonisation par les Aulnes au lieu dit « Launive » (A. Deguines)

Un type de prairie particulièrement intéressant appelé « **prairies humides acides** » a été recensé sur la commune, à « La Sallerie » et à « L'Oisnerie » (dans la moitié sud de la

commune, plus acide qu'au nord). Ce type de milieu se développe sur des sols très pauvres en nutriments, non fertilisés et soumis à une fluctuation du niveau d'eau. Présente de façon très localisée et en état de conservation moyen (peu d'espèces caractéristiques présentes ou en très faible quantité), cette prairie mérite toute notre attention au sein de la commune.



Prairie humide acide de « La Salerie » : Scorzonère humble, Pédiculaire des bois ou encore Cirse des anglais et Carum verticillé composent le cortège caractéristique (A. Deguines)

Dans cette même catégorie, on citera **la Roselière à Phragmite commun** au lieu dit de « l'Embarcadère » (photo ci-dessous) en mélange avec d'autres types de roselière dites à Iris des Marais, à Grande Glycérie, à Phalaris faux-roseau...



Différents types de roselières bordent les rives de l'Ome (A. Deguines)

○ Les autres prairies



Beaucoup des prairies de la commune sont à ranger sous l'appellation « **pâtures mésophiles** ». Il s'agit de prairies fertilisées et pâturées à diverses intensités sur des sols le plus souvent bien drainés. Le terme mésophile s'applique aux milieux ni trop humides ni trop secs. Bien que composés d'espèces pour la plupart communes, ces milieux représentent un maillon important de la chaîne alimentaire sur lequel les efforts pourraient être concentrés sur le long terme pour préserver la nature dite ordinaire.

Parmi elles, on distingue les « **pâtures mésophiles eutrophes** », fertilisées et exploitées par pâturage. Le nombre d'espèces de plantes au sein de ces prairies régresse avec l'intensité du pâturage et la fertilisation. Le Ray grass, le Trèfle, le Pissenlit ou encore le Pâturin et le Plantain majeur dominant, car adaptés au piétinement des bovins.



Une prairie ordinaire avec du Plantain majeur, du Trèfle des prés butiné par une Piéride du chou et du Pâturin des prés (A. Deguines)

Une **exploitation mixte** par **pâturage extensif et fauche** en fin de saison, permettrait de favoriser un plus grand nombre d'espèces en diminuant le caractère eutrophe de la prairie.



Une prairie mésophile gérée extensivement à « La Grande Vienne » (A. Deguines)

La présence de quelques ronciers et « îlots » peu entretenus témoignent de cette gestion plus modérée et favorise la diversification des milieux de vie des espèces (papillons, criquets et sauterelles par exemple...).

○ Les landes

Le **fourré à Genêt à balais et à Ajoncs d'Europe** pousse naturellement sur des sols pauvres et souvent acides. Ce milieu a été observé au nord est de la commune au lieu dit « Les Monceaux » (ou à la « Billardière ») du fait de la topographie en pente du secteur qui favorise l'installation de cette végétation intermédiaire entre prairie et forêt.



Fourré à Ajoncs d'Europe et Genêts à balais (A. Deguines)

○ Les bois et forêts

Le « Bois de Putanges » et « Le Bois Fichet », « Le Vieux Putanges » ou encore « Le Bois Renard » constituent une entité presque continue de formation boisée qu'il est important de préserver et de maintenir avec des interventions humaines minimalistes.

Le plus souvent c'est le hêtre qui domine la strate arborée mais d'autres espèces telles que le Chêne pédonculé, le Noisetier ou le Houx peuvent y être communément rencontrées. Ce sont la Jacinthe des bois, la Jonquille et l'Anémone sylvie entre autres qui caractérisent la flore du sous-bois.



Hêtraie chênaie parsemée de Jonquille des bois à « La Salerie » (A. Deguines)



Anémone sylvie (A. Deguines)

Pour les autres secteurs plus accessibles à l'homme et/ou sur les zones humides, des plantations de Merisiers, de Chênes rouges, de Peupliers ou de Douglas ont remplacé le milieu originel.



Plantation de Peupliers entre « Le Hamel » et « Le Vieux Putanges » (A. Deguines)

○ Les cultures intensives

Les **cultures** occupent une large partie du territoire communal. Du fait de la perturbation constante et de la modification du milieu, les parcelles en cultures n'ont pas fait l'objet d'inventaires poussés. Seules quelques espèces ont été recherchées : la **Pensée sauvage**, la Nielle des blés ou encore le Coquelicot et le Bleuet que l'on nomme « messicoles » car elles habitent en marge des moissons où les traitements phytosanitaires peuvent être moindres. Les jachères et les friches permettent aussi de favoriser ces espèces, jugées parmi les plus menacées à l'échelle de la région.



La Pensée sauvage au lieu dit « La Salerie », sur une ancienne culture à l'abandon (A. Deguines)

○ Les vergers et le vieux bâti



Ils participent au maintien de la diversité du vivant, ne serait-ce que pour leur attrait vis-à-vis des pollinisateurs où la présence d'arbres creux à cavité qui constituent un habitat singulier pour certaines espèces (oiseaux, chauves-souris ou insectes xylophages).



Un verger et des ruches au sein d'une prairie à « La Sallerie » (A. Deguines).

A côté de ces vergers subsistent bien souvent un patrimoine ancien de bâtiments qui offrent le gîte à de nombreuses hirondelles ou rapaces nocturnes.

○ Les haies et le bocage

L'inventaire des haies et arbres remarquables a été réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie (Prié, 2000). Celui-ci conclut à l'importance écologique du bocage, des haies et des espaces boisés autres que ceux plantés artificiellement et mono spécifiques en conservant certains aménagements tels que les murets, vergers et arbres têtards ou creux. Cet ensemble contribue fortement au maintien de la diversité des espèces recensées sur le territoire de la commune.

Tous les éléments constituant du bocage devraient être préservés prioritairement étant donné leurs intérêts divers : effet brise-vent, régulation hydraulique, protection et déplacement de la faune, attrait paysager...). On retiendra dans cette catégorie les vieux arbres à cavités, les chandelles et les trognes, véritables réservoirs de biodiversité, dont quelques exemples isolés ont pu être relevés au cours des sorties de terrain.



Trogné et paysage bocager à « La Chênetière » (A. Deguines)

○ **Les villes, villages, parcs urbains et grands jardins**

Le bourg de Putanges-Pont-Ecrepin, les cimetières, les hameaux, les jardins et parcs urbains ont été classés ici. S'ils ne sont pas soumis à un entretien trop important, ils peuvent représenter un milieu de vie intéressant pour certaines espèces d'oiseaux (Hirondelle rustique, Chouette effraie, Etourneau), de chauves-souris (Pipistrelle commune dans le grenier de la mairie) ou encore mollusques et plantes spécifiques (au cimetière).



La famille au complet du Maillot commun sur un muret du cimetière (A. Deguines)

○ **Les friches et bords de route**

Les talus et friches de bords de routes peuvent être de véritables paradis pour l'amoureux de la nature qui observe l'Orchis mâle ou la Jacinthe des bois au début de

chaque printemps. Ces milieux constituent un lieu de vie pour un certain nombre de plantes et insectes.



Sceau de salomon et Jacinthe des bois sur un talus forestier au « Vieux Putanges » - Orchis mâle (A. Deguines)

On peut d'ores et déjà évoquer la possibilité de mettre en œuvre une gestion différenciée sur les routes communales permettant de diminuer la fréquence de fauche et de repousser celle-ci au plus tard dans la saison pour donner une chance à d'autres espèces de s'exprimer.

3. 2. La flore

Peu de communes peuvent se vanter d'avoir une aussi bonne connaissance de la flore présente sur leur territoire.

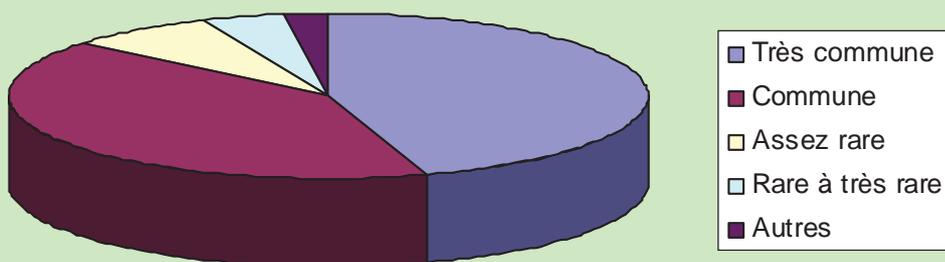
Les prospections menées par le **CPIE des Collines normandes** et complétées par les naturalistes et associations locales (**Association Faune Flore de l'Orne, Val d'Orne Environnement, Conservatoire des Espaces Naturels et Conservatoire Botanique**) permettent d'établir **une liste de 329 espèces de flore vasculaire**.

Celle-ci est fournie en annexe du document, elle permet de rendre compte d'un patrimoine floristique remarquable avec **38 espèces considérées comme patrimoniales** au regard de leur rareté en Basse Normandie.

Le CPIE a également noté la présence de 5 espèces de Bryophytes (groupe des mousses et hépatiques) avec l'appui d'un membre de Val d'Orne Environnement : Julien LAGRANDIE (voir liste en annexe). Cependant, la liste des bryophytes de la commune est loin d'être exhaustive dans ce rapport.

FLORE VASCULAIRE DE LA COMMUNE DE PUTANGES	
Statut de rareté en Basse-Normandie	Effectifs - Pourcentage
Très commune	148 - 45%
Commune	134 - 42%
Assez rare	26 - 8%
Rare à très rare	12 - 3%
Autres (espèces ornementales, invasives...)	9 - 2%
Total	329

Répartition des effectifs de plantes recensées sur la commune de Putanges Pont-Ecrepin en fonction de leur statut de rareté en Basse-Normandie



Le tableau ci-dessous met en avant certaines des espèces de flore vasculaire les plus rares et/ou emblématiques

Nom français	Classe de rareté régionale	Lieu dit d'observation
Orpin rougeâtre	Très rare et instable	L'Oisnerie, Le Costil
Pédiculaire des bois	Assez rare	La Salerie
Pensée sauvage	Rare et localisée	La Salerie
Potentille argentée	Rare	L'Oisnerie
Jonc des tonneliers	Très rare	Embarcadère
Corydale solide	Très rare	La Ferronnière
Souchet brun	Très rare	Embarcadère
Léersie faux-riz	Très rare, protégée en BN	Le Costil
Trèfle enterreur	Rare	La Chênetière / Les Moulins
Doronic à feuilles cordées	Rarissime	Le Vieux Putanges
Renouée des haies	Rarissime, protégée en BN	Le Costil
Epière des alpes	Rare, protégée en BN	Le Buisson

Quelques unes de ces espèces sont présentées ci dessous

Le Souchet brun (*Cyperus fuscus*)

Déjà signalé comme assez rare au XIXe siècle, la situation de cette espèce ne s'est pas améliorée depuis. Elle semble disséminée en quelques rares stations sur les trois départements. Son caractère pionnier sur les vases exondées acidiphiles ou les grèves d'étang la rend fugace dès que la végétation environnante se densifie.

A Putanges, l'espèce a été observée à l'Embarcadère en 2010 (A. Deguines) mais la présence de la Jussie menace sans doute la pérennité du Souchet brun, non revu sur la saison 2011-12.





Le Souchet brun (www.florealpes.com)

La Léersie faux riz (*Leersia oryzoides*)

Cette graminée apprécie des conditions humides à amphibies sur des substrats sablo-vaseux, en bordure des eaux (rivières, fossés, étangs) exondées en été. La Léersie faux riz semble avoir toujours été assez rare mais en quantité relativement plus importante dans le bocage ornais.

L'espèce a été mentionnée pour la première fois par le Conservatoire Botanique, localisée au lieu dit « Le Costil ».



La Léersie faux-riz (florevirtuelle.free.fr)



La Renouée des haies : protégée en Basse-Normandie

L'espèce est une pionnière sylvatique, qui affectionne la chaleur et s'observe en milieu rudéral (friches, coupes forestières, décombres) souvent à proximité des lieux habités par l'homme. Déjà donnée pour rare à la fin du XIXe siècle, l'espèce se maintient sporadiquement dans la moyenne vallée de l'Orne et, ça et là, dans les départements de l'Orne et de la Manche. Elle est sensible aux traitements drastiques mécaniques ou chimiques des talus et des haies. Des prospections complémentaires doivent être menées pour retrouver et localiser l'espèce et veiller au maintien de son milieu de vie.



La Renouée des haies (www.florealpes.com)

La Pédiculaire des bois

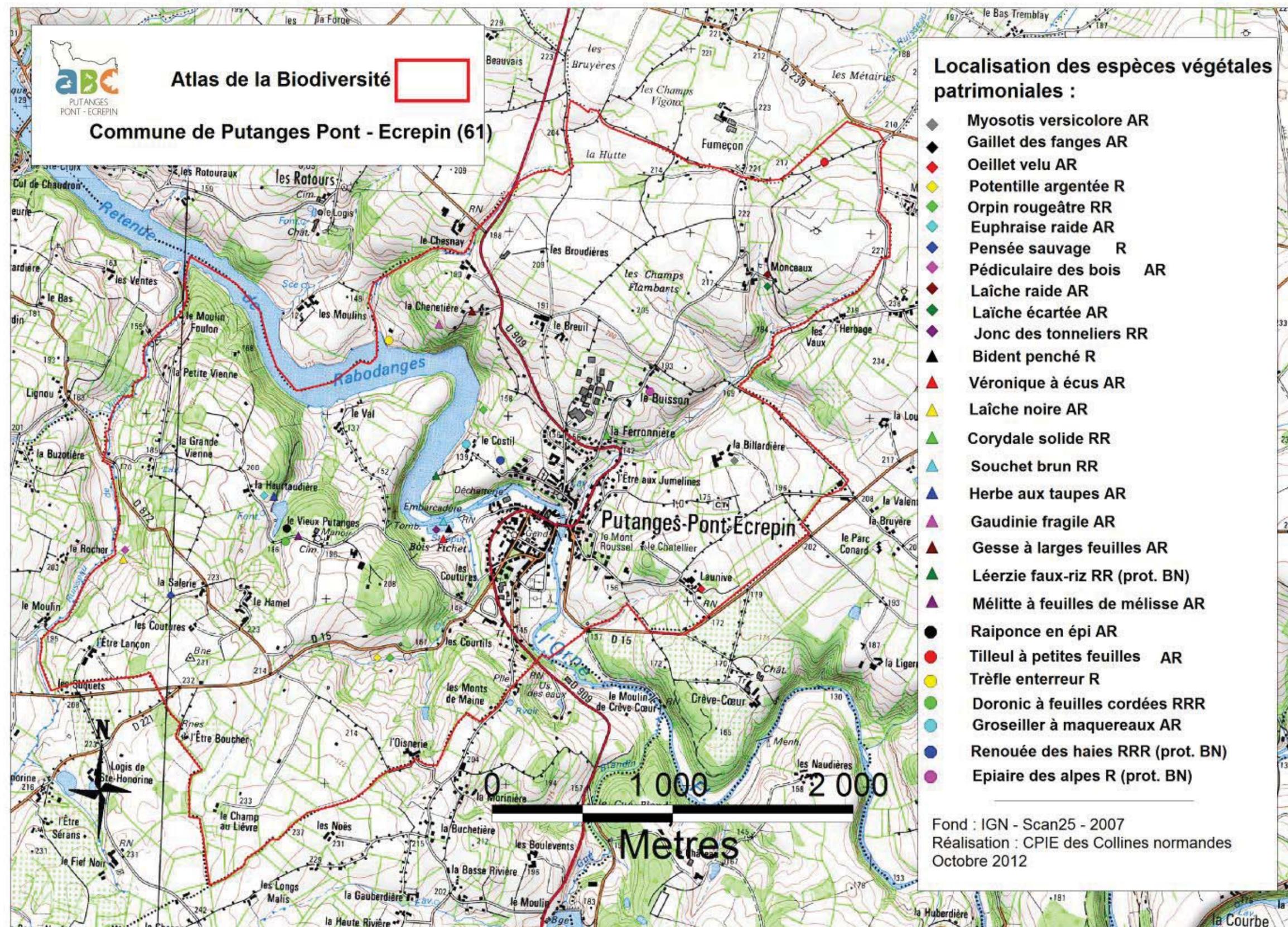
Au niveau régional, l'espèce est assez rare et fréquente habituellement les landes humides, tourbières acides et prairies marécageuses. L'espèce est présente dans la prairie humide acide inventoriée à « La Salerie » mais elle doit faire l'objet d'une veille régulière et d'une gestion particulière pour favoriser son maintien sur le long terme.



Une belle station de Pédiculaire des bois est présente dans la prairie humide acide de « La Salerie » (A. Deguines)

La carte suivante localise les espèces patrimoniales de la commune et fait ressortir certains secteurs à enjeux floristiques.





Trois autres espèces inféodées aux mares de Putanges sont à intégrer dans la liste des espèces patrimoniales de la commune : la **Grenouillette peltée**, la **Grenouillette tripartite** et le **Scirpe sétacé**. Ces données proviennent de l'étude réalisée par le CFEN (CHEREAU, 2008) mais la localisation précise n'était pas renseignée et elles n'ont pas été revues lors des prospections réalisées dans le cadre de l'atlas (excepté la Grenouillette peltée dans la mare au lieu dit « Le Champ au lièvre »).

V. Prié en 2000 rapporte dans son inventaire des haies et arbres remarquables la présence de l'Orobanche pourpre qui n'a pas non plus été revue en 2011.



Orobanche pourpre (source : platier.free.fr)

3. 3. La Fonge

Le CPIE n'a pas réalisé de prospections ciblées sur les champignons et les lichens dans le cadre de cet ABC. Il a, par contre, pu disposer des nombreuses données de l'association Val d'Orne Environnement en la matière.

Ainsi, 71 espèces de champignons et 44 espèces de lichens sont répertoriées sur la commune (voir listes en annexe de ce rapport)

3. 4. La faune

Les Mammifères

Quarante-quatre espèces ont pu être recensées. Citons pour les plus grandes espèces relativement communes le Chevreuil, le Sanglier ou encore le Blaireau et le Renard qui sont des espèces à large valence écologique.



Un Blaireau (X. Brosse), un Renard (R. Harivel)

Parmi cette richesse remarquable, nous pouvons dresser un tableau récapitulatif des espèces les plus rares et/ou emblématiques :

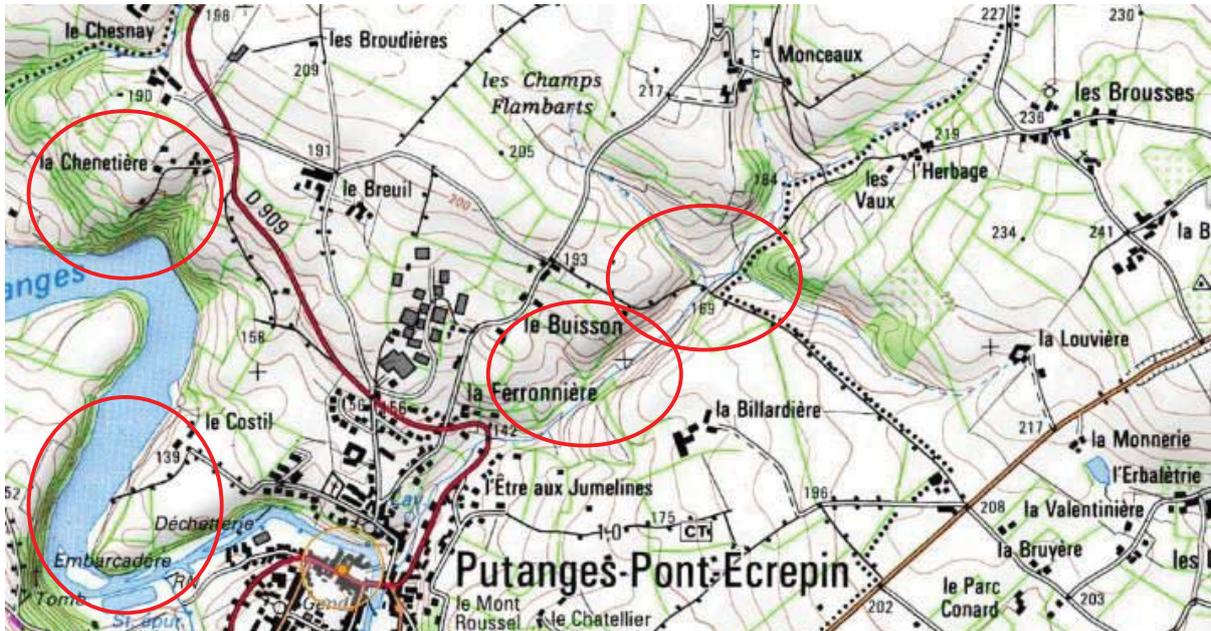
Nom français	Classe de rareté régionale	Statuts de protection	Lieu dit d'observation
Barbastelle d'Europe	Rare	Espèce Natura 2000	Le Costil
Crossope de miller	Peu commune		? (*)
Ecureuil	Commun		La Ferronnière, La Chênetière...
Loutre d'Europe	Extrêmement rare et localisée	Espèce Natura 2000	Embarcadère
Mulot à collier	Peu commun et localisé		La Ferronnière
Muscardin	Peu commun		La Ferronnière
Noctule de Leisler	Rare et très localisée.		Lac de Rabodanges
Pipistrelle de Nathusius	Peu commune		La Ferronnière, Le Costil

(*) La Crossope de Miller est citée en 2000 par le Conservatoire des Espaces Naturels dans l'inventaire des haies et des arbres remarquables (V. Prié, 2000) mais l'espèce n'a pas pu être retrouvée en 2012. Il faut poursuivre la recherche et la dissection des pelotes de rejection pour actualiser cette donnée rare et intéressante.

Plusieurs secteurs peuvent être mis en avant suite aux inventaires réalisés sur les chauves-souris et micromammifères :

- le sentier partant du lieu dit « Le Costil » et menant vers l'Orne, pour son activité chiroptérologique importante et la présence de la **Barbastelle d'Europe** ou encore de la **Pipistrelle de Nathusius**,

- le vallon humide et les sentiers pédestres forestiers en contrebas de la « Ferronnière » et du « Buisson », pour leur bocage bien conservé profitant à de nombreuses espèces telles que la **Pipistrelle de Nathusius** ou encore et le **Mulot à collier**,
- et enfin « La Chênetière » avec un mélange de prairies, lisières forestières et zones boisées où plusieurs espèces de micromammifères ont pu être inventoriées régulièrement au cours de l'Atlas (**Campagnols** des champs, agreste, roussâtre, **Musaraignes** musette, couronnée et pygmée...).



Des secteurs à enjeux pour le groupe des mammifères (cercles rouges) (source : géoportail.fr)

Les Oiseaux

Avec les observations des habitants locaux et des associations naturalistes locales qui s'ajoutent aux données accumulées par le CPIE au cours de la saison 2011, la liste des oiseaux comprend 87 espèces dont certaines des plus rares et/ou des plus emblématiques sont nommées dans le tableau ci-dessous.

Nom Français	Lieu dit d'observation	Statut
Balbuzard pêcheur	Lac de Rabodanges	Migrateur rare
Bondrée apivore	Dernière mention 2000	Migrateur rare
Chouette effraie	La Chênetière, Le Vieux Putanges, La Ferronnière...	Nicheur
Faucon pèlerin	Lac de Rabodanges	Migrateur rare
Gobe-mouche gris	Embarcadère	Nicheur
Héron bihoreau	Le Bourg - Dernière mention 2000	De passage
Huppe fasciée	? Donnée bibliographique incomplète – Dernière mention 2000	Migrateur très rare
Martin pêcheur	Embarcadère	Nicheur
Milan royal	Embarcadère	Migrateur rare
Pic noir	Etre Boucher, Le Val, Launive	Nicheur possible
Pic vert	Le Vieux Putanges, L'Oisnerie, Launive, Les Broudières	Nicheur possible
Pouillot siffleur	Les Broudières	Nicheur possible
Rouge queue à front blanc	Les Monceaux, Le Vieux Putanges	Nicheur possible
Vanneau huppé	L'Etre Boucher	Hivernant assez commun

Les Insectes

Les Papillons de nuit (famille des lépidoptères hétérocères)

Le CPIE tient à remercier le GRETIA ainsi que « Val d'Orne Environnement pour » avoir réalisé plusieurs animations et chasse aux papillons de nuit sur le territoire communal



malgré les conditions météorologiques pas toujours idéales. La liste actuelle d'espèces compte 169 espèces mais beaucoup restent probablement à découvrir. Merci aux coordinateurs de l'Atlas Régional des papillons de nuit (N. Lepertel & J. P. Quinette) en cours pour avoir transmis leurs données informatisées.

Le rapport rédigé par le GRETIA est fourni en complément de l'Atlas de la Biodiversité, il présente quelques spécimens inventoriés sur le territoire communal et nous apporte des compléments d'informations sur l'écologie des espèces.

Les Papillons de jour (famille des lépidoptères rhopalocères)

33 espèces ont pu être inventoriées sur la saison 2011 – 2012 dans le cadre des prospections réalisées par le CPIE des Collines normandes et grâce à la participation de Charles Lebaudy.

Le Tabac d'Espagne

L'espèce semble plutôt forestière et aime fréquenter les lisières et clairières ensoleillées ou les prairies proches. En juillet et en août la femelle pond sur les troncs d'arbres proches des pieds de diverses espèces de violettes. Sa répartition régionale est liée aux massifs boisés de moyenne à grande superficie et elle est de ce fait plus présente dans l'Orne que dans le Calvados et la Manche.



Le Tabac d'Espagne (A. Lepage)

A Putanges, l'espèce a été observée à plusieurs reprises dans le secteur ouest de la commune aux lieux dit de « La Heurtaudière » et du « Vieux Putanges ».

La Petite tortue

Parmi les plantes nourricières de l'espèce figurent le Peuplier et le Saule, elle aime aussi les arbres fruitiers et les vergers. La **Petite tortue** a été observée à « Fumeçon » et à



« La Chênetière » mais elle fréquente probablement d'autres lieux dits de la commune qui ont su conserver un paysage bocager.

Sa répartition régionale est très inégale d'un département à l'autre mais l'espèce est commune dans l'Orne alors qu'elle est très sporadique dans le Calvados et la Manche. Cette espèce n'est pas actuellement menacée mais le traitement des vergers pourrait lui être néfaste à plus ou moins long terme.



La Petite tortue (A. Lepage)

Le Nacré de la Sanguisorbe

L'espèce est peu commune dans la région et dans l'ouest de la France. Son nom provient du fait que la chenille se nourrit d'une plante appelée la Sanguisorbe mais également d'une plante plus commune et largement répandue : la Reine des Prés. Une seule donnée pour ce beau papillon à Putanges au lieu dit de « l'Embarcadère » courant juin 2011 mais la présence de prairies humides à Reine des prés juste au sud de la zone est favorable à l'espèce.



Le Nacré de la Sanguisorbe (A. Deguines)

Les libellules et demoiselles (famille des odonates)

L'Orne et l'Embarcadère, mélange d'eaux courantes et stagnantes ceinturées de grandes et petites hélophytes constituent un secteur très favorable à ce groupe spécifique. Le réseau dense de mares réparties sur toute la commune est un atout supplémentaire de taille et explique que 17 espèces ont pu être recensées par le CPIE des Collines normandes au cours de la saison 2011 – 2012.

Un tiers des espèces présentes dans le département de l'Orne a pu être recensé sur la commune et d'autres pourraient être découvertes en se concentrant annuellement sur quelques secteurs les plus favorables.

Ci-dessous quelques photographies pour illustrer cette diversité.



Femelle de Calopteryx éclatant (X. Brosse)

Cœur copulateur de Cordulégastre annelé (B. Leseq)

D'autres espèces plus spectaculaires par leur taille (Anax empereur, Aesche bleue) ou par leur couleur (Orthétrum réticulé) fréquentent la commune.



Photos : L'Anax empereur (B. Leseq)



Les criquets et les sauterelles (famille des orthoptères)

11 espèces ont été recensées sur le territoire de la commune. Toutes sont jugées au niveau régional comme « assez communes » excepté le **Criquet ensanglanté** qui est rare dans l'Orne (selon Stallegger, Livory et Cochard). Ce dernier présente une teinte fondamentale variant d'ordinaire du vert olive au brun. Les femelles sont souvent maculées de rouge pourpré alors que les mâles sont agrémentés de jaune vif et de vert lumineux.



Femelle et mâle de Criquet ensanglanté (B. Leseq, A. Deguines)

Son chant ressemble à un petit « clic » régulier rappelant le bruit d'une clôture électrique. Le Criquet ensanglanté n'a été entendu que deux fois au moins de Juin 2011 à « l'Embarcadère » et au lieu dit « Les Launive », il est donc encore présent mais probablement en faible effectif. Autrefois très largement répandu, ce criquet a décliné durant les dernières décennies du fait du drainage, de l'assèchement et de la destruction des zones humides. Cette espèce présente donc un fort intérêt de conservation à l'échelle communale et régionale.

Quelques unes des autres espèces observées sur la commune sont illustrées ci dessous : le **Grillon champêtre** dont le chant se fait entendre de jour comme de nuit dès le début du mois de mai, la **Decticelle bariolée** (femelle dont on aperçoit l'oviscapte) ou encore la **Grande sauterelle verte** dont le camouflage presque parfait la rend parfois difficile à détecter malgré sa taille, remarquable pour un insecte (jusqu'à 7-8 cm).



Le grillon champêtre, la Decticelle bariolée et la Grande sauterelle verte (A. Deguines)

Autres groupes d'insectes

Beaucoup de coléoptères, diptères ou encore hyménoptères appartenant à la grande famille des insectes sont présents sur la commune et de nombreuses données peuvent être récupérées auprès de Val d'Orne Environnement mais n'ont pas pu être compilées dans ce rapport. Une centaine d'espèces ont pu être récupérées au cours des prospections et à partir de la bibliographie (Chereau, 2003). Citons pour exemple une espèce de coléoptère protégée au niveau européen et observée en 2011 sur la commune.

- *Le Lucane cerf volant*

Ce coléoptère remarquable est appelé ainsi car les grosses mandibules du mâle ressemblent aux bois d'un cerf, et qu'il vole. Celles-ci sont certes impressionnantes mais tout aussi encombrantes, la femelle qui n'en possède pas de si grandes peut mordre plus efficacement sans pour autant être dangereuse. L'espèce est actuellement protégée mais continue à se raréfier.

Le Lucane est inscrit à **l'annexe II de la Directive habitats Faune Flore (Natura 2000)** et à l'annexe III de la Convention de Berne. Il niche dans les cavités des vieux arbres et des troncs morts, en forêt comme dans le bocage. La tendance actuelle d'élimination des vieux arbres et du bois mort lui retire son habitat et sa nourriture, ne faisant qu'accélérer sa régression en Europe.

L'espèce a été observée dans plusieurs secteurs de la commune : « Launive », « La Chênetière », « La Ferronnière ».



Le Lucane cerf volant mâle (X. Brosse)

Les poissons

8 espèces ont pu être recensées dans le cadre de cet atlas, le tableau suivant regroupe les espèces patrimoniales.

Espèces	Statut de protection / menaces
Brochet	Protection nationale. LR nationale : vulnérable.



Jeune Brochet (B. Lescq)

Les amphibiens

Toutes les espèces sont protégées nationalement et sont donc considérées comme patrimoniales. La liste de la commune compte 9 espèces inventoriées lors des prospections 2011-12. Pas de données d'espèces nouvelles mais nous prouvons à nouveau que le réseau de mares de Putanges, exceptionnel, permet de pérenniser un cortège d'amphibiens diversifié malgré les menaces actuelles qui pèsent sur ce groupe et sur les zones humides (mares, prairies inondables...).

Citons pour exemple, la mare du Vieux Putanges dans laquelle sont observées communément plusieurs espèces : l'**Alyte accoucheur**, la **Grenouille agile**, le **Triton alpestre** et le **Triton palmé**.



Alyte accoucheur (D. Cattelain), Grenouille agile (O. Hesnard) et Triton alpestre (R. Harivel)

Espèces	Statuts de protection
Alyte accoucheur	Protection nationale. DH an. V
Crapaud commun	Protection nationale. DH an. V
Grenouille agile	Protection nationale. DH an. IV
Grenouille rousse	Protection nationale.
Grenouille verte	Protection nationale.
Rainette arboricole	Protection nationale. DH an. IV
Salamandre tachetée	Protection nationale.
Triton alpestre	Protection nationale. DH an. IV
Triton palmé	Protection nationale. DH an. IV

Un regret persiste, celui de n'avoir pas trouvé le **Triton crêté** pourtant présent en 2011 à Champcerie et à La Fresnaye sauvage, deux communes qui encadrent Putanges-Pont-Ecrepin.

Les reptiles

Toutes les espèces sont protégées nationalement et sont donc considérées comme patrimoniales. Seulement trois espèces ont été recensées sur la commune malgré divers essais de pose de plaques de reptiles : la **Couleuvre à collier**, l'**Orvet fragile** et le **Lézard vivipare**.





Lézard vivipare et Orvet (A. Deguines)

Espèces	Statuts de protection
Couleuvre à collier	Protection nationale. DH an. IV
Lézard vivipare	Protection nationale
Orvet fragile	Protection nationale.

La **Vipère péliade** n'a pas été observée lors des prospections réalisées dans le cadre de l'Atlas de Biodiversité mais certains habitants de la commune rapportent en avoir vu auparavant, la donnée reste à actualiser.

La Vipère péliade est souvent mal aimée du fait de rares cas de morsures sur l'homme. Elle est néanmoins peu dangereuse au regard des statistiques et elle est malheureusement en déclin évident depuis maintenant plusieurs décennies sur l'ensemble du territoire. Connaître constitue un premier pas vers la tolérance mutuelle, il existe des aménagements simples pour permettre une cohabitation optimale entre serpents et humains.

Les mollusques

Une journée a été consacrée à la recherche des mollusques (O. Hesnard, A. Deguines, CPIE61) sur différents milieux de la commune pour avoir une représentation optimale du cortège existant.

Les Mollusques / milieux prospectés	Les cimetières	Zones humides	Laisse de crue
Lieux dits	Le Vieux Putanges, Le Costil	Embarcadère, Le Vieux Putanges	L'Orne à La Chênetière
Nombre d'espèces (*)	12	17	15
% d'espèces de la commune	31	44	38
Total	39		

(*) : une même espèce peut être présente dans les différents milieux et ainsi le pourcentage par milieu dépasse les 100%

Peu de zones humides présentant les caractéristiques favorables à l'accueil des mollusques sont présentes sur le territoire communal.

En effet, la présence d'une lame d'eau pendant une grande partie de l'année et de la litière accumulée (plantes appartenant au genre des Laïches) est nécessaire pour accueillir un plus grand nombre d'espèces (*Vertigo sp.* notamment). Ce sont la zone de l' « Embarcadère » et une prairie en contrebas du plan d'eau du « Vieux Putanges » qui ont permis de recenser le plus de mollusques.

L'exploitation et l'entretien systématiques des milieux par pâturage ne permettent pas le maintien d'habitats favorables aux mollusques des zones humides sur le long terme.

3. 5. Le bilan patrimonial et les enjeux « biodiversité » de la commune

La notion de patrimonialité d'une espèce ou d'un milieu n'est pas toujours évidente à définir, elle tient compte de différents facteurs tels que l'état de conservation, la rareté régionale ou à plus large échelle, les menaces qui pèsent sur son maintien... Le tableau ci-dessous permet de synthétiser les données récoltées pour faire ressortir les différents enjeux de biodiversité. Ce bilan s'appuie sur les différentes listes administratives et législatives mais il est important de souligner que ce statut ne reflète pas tout le temps idéalement le caractère de vulnérabilité du milieu ou de l'espèce considérée. En effet, beaucoup d'oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens sont protégés alors qu'il existe peu de listes de protection établies pour les invertébrés...



Groupes étudiés	Nombre d'espèces recensées sur la commune	Nombre d'espèces patrimoniales	Exemples d'espèces patrimoniales	Secteurs à enjeux de biodiversité
La flore vasculaire	329	38	Orpin rougeâtre, Pédiculaire des bois, Potentille argentée, Jonc des tonneliers, Souchet brun...	L'Oisnerie, La Salerie, L'Embarcadère, Le Vieux Putanges, Les Buissons...
Les mousses	5	3		Le Vieux Putanges
Total flore	334	41		
Les champignons	71	7	Tricholome blanc, Marasme à pied corné, Phellin du fusain, Lépiote à flocons jaunes, Lépiote à anneaux bruns, Bolet châtain, Bolet pulvérulent, Agaric auguste	Bois de La Heurtaudière
Les lichens	44	?		Le Vieux Putanges (murets et cimetière)
Total fonge	115	?		
Les mammifères	44	15	Mulot à collier, Barbastelle d'Europe, Loutre d'Europe, Ecureuil, Muscardin, Martre...	Embarcadère, Le Costil, La Ferronnière, Les Monceaux
Les oiseaux	87	27	Balbusard pêcheur, Bouvreuil pivoine, Chouette effraie, Faucon hobereau, Pouillot siffleur, Rouge queue à front blanc...	Embarcadère, Vieux Putanges, Les Monceaux, Launive, L'Étre Boucher, Les Broudières...
Papillons de nuit	169	?		La Ferronnière, Les Monceaux, Launive
Papillons de jour	33	1	Nacré de la Sanguisorbe	Embarcadère
Libellules	17	0		Embarcadère

Criquets et sauterelles	11	1	Le Criquet ensanglanté	Embarcadère, Launive...
Autres insectes	99	1	Lucane cerf-volant	Fégrinière, Launive, Embarcadère...
Araignées	24	?	?	
Amphibiens / Reptiles	12	12	Grenouille agile, Alyte accoucheur, Couleuvre à collier	Réseau de mares et autres zones humides (Embarcadère...)
Poissons	8	1	Le Brochet	Embarcadère
Mollusques et crustacés	39 + 7	3	Helice molle, Petit gris et Escargot de Bourgogne	Vieux Putanges, la Chênetière, espaces publics et jardins privés peu entretenus
Total faune	550	61		
Total espèces	999	105		
Groupes étudiés	Nombre d'habitats recensés sur la commune	Nombre d'habitats patrimoniaux	Exemples d'habitats patrimoniaux	Secteurs à enjeux de biodiversité
Les grands types de milieux (« habitats »)	15	8	Mares et prairies humides, roselières, vergers et boisements...	

A partir de ce tableau et des connaissances acquises sur la commune, on distingue des secteurs qui se recoupent en termes d'intérêt vis-à-vis de l'accueil de la biodiversité.

La carte suivante permet de pointer les zones qui méritent une attention particulière et qui feront l'objet de préconisations de gestion et d'entretien écologique.

